

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 121 (1995)  
**Heft:** 20

## Sonstiges

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La fontaine magique

*Par Jean-Pierre Weibel,  
rédacteur en chef*

**L**e hameau de Bassenges, en bordure duquel se trouve notre rédaction, fait partie de la grande commune banlieusarde d'Ecublens, mais conserve un caractère de petit village: une demeure de maître (aujourd'hui occupée par la présidence du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales), des maisons anciennes, une rue principale étroite, des vignes, des prés où broutent des moutons et ce, à deux pas de l'agglomération lausannoise. Parmi ces témoins d'un passé campagnard récent figure une magnifique fontaine couverte datant de 1824, avec une pompe à bras aujourd'hui factice et deux grands bassins de pierre, alimentée par une source.

Aujourd'hui, ce n'est pas son caractère d'ancienneté, si bien préservé soit-il, qui lui vaut l'attention, mais les propriétés qu'on prête à son eau. Tous les jours, des voitures s'y arrêtent, dont les occupants débarquent des dizaines de bouteilles en plastique ou en verre, pour y faire le plein d'une eau potable dont ils attendent de toute évidence le remède aux maux les plus divers.

L'affluence y est telle que les autorités ont dû réglementer les heures de prélèvement, par égard pour les voisins.

Mais qu'en est-il des propriétés réelles de cette eau? Déclarée potable, elle fait l'objet de contrôles périodiques de la part des services cantonaux compétents. On sait donc qu'elle ne se distingue guère de l'eau du réseau de distribution: faute de particularités, elle est donc acratopège (par définition, sur le plan étymologique).

Son origine n'est pas localisée avec précision, mais se situe probablement assez près de la fontaine, c'est-à-dire dans des zones viticoles et d'habitation, bénéficiant de traitements chimiques et traversées par des conduites d'eaux usées dont personne ne saurait garantir le parfait état.

A voir les personnes qui viennent s'approvisionner à cette source, on peut supposer que la plupart d'entre elles sont locataires, donc ne payent pas, chez elles, leur eau en fonction du volume consommé. Ce ne sont donc pas des considérations économiques qui motivent leur corvée d'eau, mais la conviction de bénéficier d'un plus par rapport à l'eau de leur robinet.

Pourquoi raconter ce minuscule fait de société? Il me semble illustrer le rôle que peuvent jouer des éléments irrationnels dans le comportement quotidien de nombre de nos contemporains, dans des domaines à première vue peu propices à des spéculations métaphysiques. Qu'un journal local ait mentionné le caractère parfaitement banal de l'eau de la fontaine de Bassenges n'a en rien nui à sa réputation. Il y a là matière à réfléchir sur les chances de convaincre un large public, dans un domaine quelconque, par une argumentation objective et fouillée: on ne veut pas comprendre, on préfère croire. N'y aurait-il pas là une explication à certaines surprises enregistrées lors de scrutins à différents niveaux?